

## 01 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : La séance est ouverte. Ce soir la secrétaire de séance sera Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA. En propos liminaires aux débats de ce conseil, je voudrais exprimer au nom de tous les élus de la Ville, avec beaucoup de solennité, notre émotion. En effet, le cimetière de Saint-Claude, vous le savez, a fait l'objet à deux reprises d'actes de vandalisme inadmissibles. Ces dégradations ont ému tous les Bisontines et les Bisontins, et même au-delà, de notre Ville. Des tombes civiles mais aussi, en plus grand nombre, des tombes militaires ont été la cible de cet ou de ces individus sans aucune morale. Il s'agit là d'actes abjects que j'ai bien sûr immédiatement dénoncés. Je me suis rendu immédiatement d'ailleurs sur place pour me rendre compte des dégâts occasionnés et apporter un témoignage de soutien aux familles qui ne comprennent pas ces actes. Les services de la Ville ont immédiatement réagi, je voulais les en remercier, pour remettre les tombes en état. Nous avons aussi pris contact avec les familles que nous avons pu joindre pour les assurer de notre volonté de remettre tout cela en l'état. Des plaintes ont été déposées entre autres par la Ville de Besançon. Cette affaire étant grave, je m'en suis entretenu avec M. le Préfet de Région et avec les services de police que je sais, l'un comme les autres, pleinement mobilisés pour interpellier les auteurs. Je le dis sans ambiguïté, une fois ces auteurs interpellés, j'espère qu'ils seront très sévèrement punis et prendront conscience du traumatisme qu'ils ont ainsi semé.

Je disais il y a un instant que le carré militaire du cimetière de Saint-Claude avait été touché. Ceci nous attriste d'autant plus que nous avons tissé des liens très forts avec la communauté militaire. Je voudrais d'ailleurs en profiter pour parler très brièvement du Livre Blanc sur les Armées qui vient d'être présenté au Président de la République. Je voudrais tout de suite couper court aux folles rumeurs que certains se plaisent à diffuser. Je n'ai pas voulu m'exprimer sur ce sujet avant le Livre Blanc par sens des responsabilités. Mais ce n'est pas parce que je ne me suis pas exprimé que je n'ai rien fait. Je peux vous dire aujourd'hui que je me suis rendu à plusieurs reprises depuis deux mois au Ministère de la Défense. J'ai eu l'occasion de rencontrer le Ministre de la Défense, Jean-Yves LE DRIAN, à deux reprises. Notre dernière rencontre directe, à laquelle assistait également mon Directeur de cabinet, d'une durée de plus d'une heure remonte d'ailleurs au 27 mars, à Paris au Ministère de la Défense. Nous avons avec Jean-Yves LE DRIAN évoqué longuement la situation des Armées en général et la question bisontine en particulier. J'échange également très fréquemment, et pas plus tard que mardi dernier avec son cabinet. Je constate d'ailleurs une chose, c'est que ceux qui ne connaissent pas le dossier et qui ne travaillent pas sur cette question sont ceux qui, comme d'habitude, le commentent le plus et bien évidemment à mauvais escient, laissant penser à un avenir catastrophique pour notre Ville. Je tiens à redire aujourd'hui que Besançon dispose d'atouts indéniables. Il s'agit d'une capitale régionale qui compte dans le schéma global des armées, qui se propulse dans l'avenir avec l'ensemble de ses projets et qui garde un lien très très fort avec les 6 000 militaires et leurs familles installés sur notre territoire et qui sont heureux d'y vivre. Ils sont heureux de vivre ici à Besançon, entre autres pour la qualité de vie de notre ville et parce qu'ils y trouvent -et c'est un sujet que j'ai évoqué longuement avec le Ministre qui d'ailleurs était parfaitement informé sur la situation de Besançon- l'Enseignement, l'Université, l'action culturelle, le système de santé performant, de transport, de mobilité. Je crois pouvoir dire que Besançon compte vraiment dans le paysage militaire, entre autres parce que les installations militaires dans notre ville et dans notre région, je pense entre autres au camp du Valdahon parce que lorsque j'ai parlé de Besançon, j'ai bien sûr parlé aussi du camp du Valdahon, sont des lieux, des installations qui sont parfaitement aux normes, qui ne sont pas à bout de souffle mais au contraire dans un très bon état. En conclusion, par rapport à cela et en accord avec le Ministre, je n'ai pas voulu communiquer avant la publication du Livre blanc, je peux donc vous dire que je suis très vigilant bien sûr, très attentif mais aussi serein et confiant. Voilà ce que je peux dire objectivement sur ce dossier pour le moment.

Sans transition, mais je me suis engagé à le faire à chaque conseil, je vais dresser un point de situation des dossiers traités par la Commission d'Indemnisation à l'Amiable du Tramway. Aujourd'hui les indemnisations s'élèvent à 798 850 €. Je rappelle que les commerçants obtiennent leur versement dans un délai de 3 mois après le dépôt du dossier. On ne perd donc pas de temps et les réponses sont apportées aux questions qui sont posées.

Enfin avant de terminer, je voulais saluer chaleureusement Mme Nicole JEANNIN que vous pouvez applaudir. Elle ne voulait pas venir mais j'ai insisté pour qu'elle soit là. Madame JEANNIN fait partie de ces personnels discrets et efficaces qui font la qualité du personnel municipal. Elle assiste aujourd'hui à son dernier Conseil Municipal puisqu'elle part en retraite le 15 juin prochain. Cela fait 13 ans, Mme JEANNIN, que vous êtes chargée de l'accueil ici à l'Hôtel de Ville où vous êtes concierge. Vous êtes là aussi le samedi, le dimanche, quand il y a des difficultés, vous êtes toujours là et vraiment je voulais, au nom du Conseil Municipal, vous saluer, vous dire merci et puis vous souhaiter surtout une très bonne retraite Madame JEANNIN (Applaudissements).

Nous passons maintenant à l'ordre du jour».